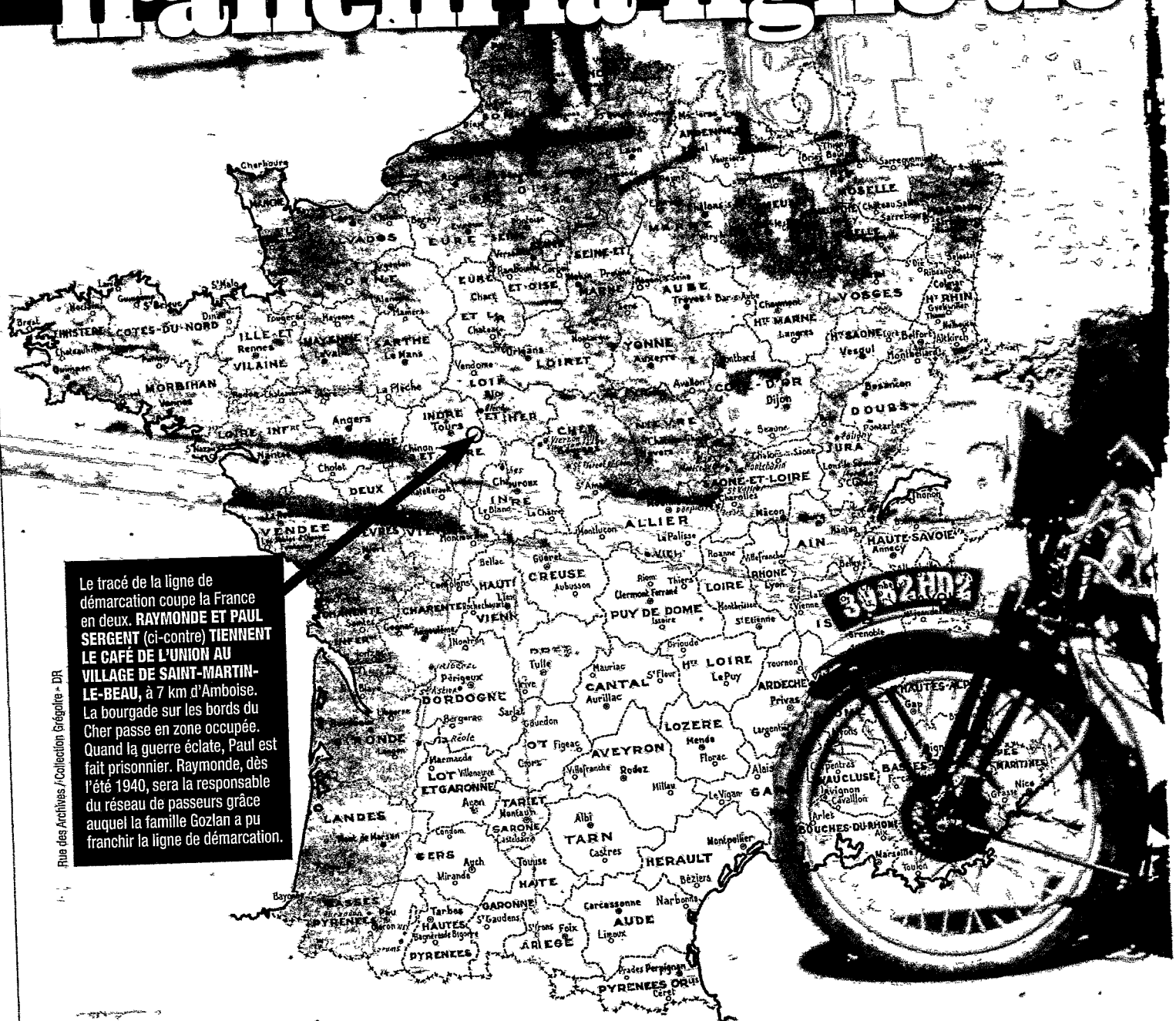


Témoignage

Ce village où mes parents ont franchi la ligne de



Le tracé de la ligne de démarcation coupe la France en deux. RAYMONDE ET PAUL SERGENT (ci-contre) TIENNENT LE CAFÉ DE L'UNION AU VILLAGE DE SAINT-MARTIN-LE-BEAU, à 7 km d'Amboise. La bourgade sur les bords du Cher passe en zone occupée. Quand la guerre éclate, Paul est fait prisonnier. Raymonde, dès l'été 1940, sera la responsable du réseau de passeurs grâce auquel la famille Gozlan a pu franchir la ligne de démarcation.

Rue des Archives / Collection Grégoire - DR

ZONE OCCUPEE

Le débarquement du 6 juin 1944 a résonné comme un espoir dans la longue nuit de l'Occupation et de ses victimes. Enquêtant au passé et au présent, notre consœur a retrouvé le village où ses parents, fuyant les persécutions antijuives, ont franchi la ligne de démarcation en septembre 1941. Récit. **PAR MARTINE GOZLAN**

démarcation



Témoignage

La vingtaine de feuillets dactylographiés dormait dans un tiroir depuis près d'un quart de siècle. Mon père les avait écrits d'un jet, d'un souffle, en décembre 1991, bouleversé par la découverte, grâce à Serge Klarsfeld, d'un « fichier juif » dans les archives du secrétariat d'Etat aux Anciens combattants. L'affaire fit grand bruit et donna lieu à différentes polémiques d'historiens. A la maison, elle agit comme un électrochoc. Mon père, qui n'avait jamais consigné aucun souvenir, vit soudain resurgir avec une fraîcheur inattendue et terrible tous les éléments d'un automne où il avait joué sa vie avec ma mère et ma sœur aînée, alors âgée de 6 ans et demi.

Comme la majorité des juifs, Samuel-Raymond Gozlan, né à Paris, s'était fait recenser dès la parution de la loi du 2 juin 1941. On lui avait remis la carte d'identité barrée de la mention « JUIF » en grosses lettres rouges. Mais il avait secrètement gardé les papiers d'avant-guerre. « Cachés au fond de la lessiveuse », lâchait de temps en temps ma mère avec un éclair de défi dans les yeux. Dans les années 60, quand des bribes de cette histoire bourdonnaient autour de moi, la fillette aux joues rondes de l'après-guerre et de la résurrection, je ne comprenais rien : une lessiveuse contre Hitler ?

En mai ou juin 1941, mon père croise un groupe de juifs étrangers à la gare d'Austerlitz. Ce sont les premières rafles : les victimes seront conduites dans les camps de Pithiviers et Beaune-la-Rolande, avant le départ pour Auschwitz un an plus tard. Mon père ne sait rien mais il sent que l'étau se resserre. Lui-même est français ; ma mère, née en Algérie, a perdu sa nationalité avec l'abrogation du décret Crémieux. Institutrice, elle a été révoquée en vertu du statut des juifs du 3 octobre 1940. Mon père, vendeur chez Gibert, boulevard Saint-Michel, n'a plus le droit d'être en contact avec la clientèle.

C'est en septembre 1941 qu'il reçoit une convocation impérative de la Préfecture de police. Probablement au « service juif », troisième étage. Il n'a pas pris l'ascenseur, barré d'un énorme : « Interdit aux juifs ». Dans le bureau où le reçoit un certain commissaire Tonnelier est également installé un officier allemand.

« En ne signalant pas que vous étiez en possession d'une carte d'identité établie en 1937 et en vous faisant établir une nouvelle carte d'identité, vous vous êtes mis dans une situation de détournement de la loi relative au statut des juifs qui nous oblige à prendre à votre égard des sanctions très sévères. Vous faites partie de ces hors-la-loi irréductibles si fréquents chez les juifs qu'il a bien fallu prendre des dispositions discriminatoires... A cette fin, nous bénéficions de l'expérience de nos amis allemands », lui lance le commissaire.

Mon père argumente avec le sang-froid que je lui ai toujours connu. Le très efficace fonctionnaire de Vichy réplique : *« Nous avons établi indépendamment du recensement global, qui laisse beaucoup à désirer en raison des abstentions, une deuxième liste des "irréduc-*

tibles" qui se sont crus assez malins pour échapper à la loi. » Mon père est à deux doigts de se faire embarquer à Drancy. Après une nouvelle salve d'arguments, il se voit curieusement offrir une échappatoire par l'officier allemand : *« Donnons-lui huit jours qui lui permettront de réfléchir, une sanction dans l'immédiat n'apporterait rien qui puisse nous intéresser. »* Le commissaire reprend : *« Nous vous laissons partir libre à la condition que vous passiez tous les jours au commissariat d'Ivry pour signaler votre présence, et dans huit jours vous nous apporterez les documents demandés. »*

« Je pris congé sans dire un mot, persuadé que d'étranges menaces pesaient sur nous, écrit mon père. Aussi est-ce par des chemins détournés que je rentrai à la maison, afin d'élaborer la seule voie qui nous restait : la fuite. Durant la nuit nous rassemblâmes un certain nombre d'affaires dans quelques valises que nous portâmes le lendemain matin à la première heure à la gare de Vitry ; toutes ces valises furent expédiées en gare de Marseille Saint-Charles sauf une envoyée en gare d'Amboise. Je passai ensuite au commissariat d'Ivry afin de signaler ma présence ; puis, avec de simples sacs à main, nous avons rejoint Paris en quittant définitivement notre domicile. Une adresse nous avait été communiquée par un commerçant concernant un passeur qui habitait Amboise... »

Menace de mort

Soixante-dix-huit ans plus tard, me voici roulant à mon tour vers Amboise. Je suis libre comme je l'ai toujours été en enterrant au fond de moi la sensation que je ne dois cette naissance et cette liberté qu'au hasard de la survie d'un couple juif traqué et sauvé. Je suis née bien après cette guerre, mais elle tressaille toujours en moi. Plus aucun de ceux qui l'ont traversée ne m'entoure, ma sœur aînée s'est éteinte en septembre 1999. Philosophe, elle laisse, sous le nom de Jacqueline Russ, une trentaine d'ouvrages traduits dans une dizaine de langues. Je regarde sa photo à 5 ans sur une plage de l'été 1939. Une enfant blonde aux yeux anxieux. *« Je savais qu'une menace de mort planait au-dessus de nous »,* me confia-t-elle dans l'un de ses rares moments d'abandon.

Un homme m'attend à la sortie de la gare d'Amboise. Il s'appelle Fabien Jaffredo. C'est le petit-fils de Raymonde Sergent, la responsable du réseau de passeurs grâce auquel ma famille put franchir la ligne de démarcation.

« Les soldats chargés de surveiller la ligne de démarcation avaient été remplacés par des douaniers accompagnés de chiens. Le passage du Cher s'avérait presque impossible. » Raymond Gozlan



Raymonde, comme son mari Paul, était communiste. Ils ont une petite fille, Gisèle, dont le second prénom est Léninette. Le couple croit dur comme fer à l'Internationale et à la solidarité. Ils tiennent le café de l'Union au village de Saint-Martin-le-Beau, à 7 km d'Amboise. Depuis le Front populaire, on a ouvert quelques chambres au premier étage pour accueillir les premiers vacanciers en congés payés. Dans la salle du bas, on chante et on danse. Quand la guerre éclate, Paul est fait prisonnier. Le tracé de la ligne de démarcation coupe la France en deux. Saint-Martin-le-Beau, sur les bords du Cher, est en zone occupée. Ailleurs, la rivière fait office de frontière, mais, dans le coin, après l'avoir franchie clandestinement, il faut encore zigzaguer à travers champs au péril de sa vie vers la zone libre. Le village courbe la tête mais Raymonde Sergent, elle, dit non dès l'été 1940. Elle reçoit des tracts du Parti et monte un réseau de passeurs avec Germaine Renaud, une institutrice, et l'abbé Marcel Lacour, le curé d'Athée-sur-Cher, sur la rive d'en face. Arrêté, torturé par la Gestapo, il criera à ses bourreaux : « *Je suis juif, comme Jésus !* » L'abbé Lacour mourra à Buchenwald, le 20 novembre 1944.

Raymond, mon père, Béatrice, ma mère, et la petite Jacqueline n'ont jamais entendu parler de Saint-Martin-le-Beau. Mais, en arrivant à Amboise, le contact établi avec le passeur depuis Paris ne tient plus. L'homme a été arrêté et interné dans un camp près de Tours. « *Comme c'était notre seul point de repère, nous nous retrouvions dans une incertitude*

“LES CADAVRES DE MES JOURS peuplent ma route et je les pleure”, écrivait, en 1991, Samuel-Raymond (à g.), à Serge Klarsfeld. Au centre et à droite, Béatrice et Jacqueline Gozlan, la mère et la sœur aînée de notre collaboratrice, en 1939.

angoissante, d'autant que même à Amboise les nouvelles têtes étaient vite repérées et que la police faisait bien son “travail”. Alors que nous étions attablés dans un petit restaurant, le patron s'approcha et nous donna un certain nombre de conseils : d'abord, si nous avions des bagages, mais le moins possible, les expédier par chemin de fer en gare de Saint-Martin-le-Beau sur les bords du Cher ; puis, pour ma femme et ma fille, leur faire prendre le train à destination de Tours mais descendre au changement de Saint-Pierre-des-Corps à destination de Saint-Martin-le-Beau. Les femmes ne risquaient rien, on ne leur demandait aucun papier, en revanche pour les hommes le risque était sérieux, aussi me fallait-il traverser à pied la forêt d'Amboise pour atteindre Saint-Martin-le-Beau... »

La voiture de Fabien Jaffredo file vers le village en longeant la forêt. Mon père a dû suivre une piste à travers les arbres. Les patrouilles allemandes passaient sur la route. Pendant ce temps-là, Béatrice et Jacqueline ignoraient si elles le reverraient. Dans la micheline qui suit le trajet enchanteur du jardin de la France, elles épient le surgissement du village inconnu.

« *La gare de Saint-Martin n'a pas beaucoup changé depuis 1941* », me dit Fabien, qui, né en 1954, ne peut se souvenir de rien, bien qu'il ait la sensation d'avoir tout vécu. Comme moi. Sur le quai je regarde trois ombres s'éteindre puis remonter vers la rue principale, en direction du seul hôtel de l'endroit, le café de l'Union. Mauvaises nouvelles : « *Les soldats chargés de surveiller la ligne de démarcation avaient été remplacés par des douaniers accompagnés de chiens et* »

Témoignage

> *le passage du Cher s'avérait presque impossible.* » Mais leur espoir : « *Dans ces petits pays-frontières, les solidarités se conjuguent et un habitant du coin vint nous donner le conseil suivant : expédier notre valise par SNCF à Loches, en zone libre, nous retrouver à un point précis des bords du Cher le lendemain à 6 heures, où quelqu'un nous attendrait avec sa barque de pêcheur pour traverser la rivière ; puis marcher une cinquantaine de mètres pour rejoindre la route de Bléré à Tours, toujours en zone occupée, tourner à gauche vers Bléré, marcher naturellement comme si nous étions des promeneurs en vacances sur environ 6 km, nous devrions apercevoir à droite une large pancarte métallique avec la mention "serrurerie", pénétrer dans la maison sans poser de questions, nous installer dans la salle à manger et attendre.* »

« *On n'avait jamais donné de parcours aussi précis du passage de la ligne* », dit Fabien en lisant le récit



EN NOVEMBRE 1942, RAYMONDE SERGENT, ici avec sa fille, Gisèle, a été arrêtée sur dénonciation d'un commerçant jaloux. Détenue à Compiègne, elle est déportée à Auschwitz le 24 janvier 1943, où elle décédera trois mois plus tard.

“Tous les habitants connaissaient les heures de passage des patrouilles allemandes, et lorsqu'il y avait des changements d'horaires les maisons communiquaient entre elles par volets ouverts ou fermés.”

Raymond Gozlan

de mon père. En août 1941, Raymonde Sergent a été arrêtée puis relâchée. Elle reprend immédiatement son activité secrète. En novembre 1942, un commerçant jaloux dénonce la résistante au motif qu'elle organise des bals clandestins. Détenue à Compiègne, elle est déportée à Auschwitz le 24 janvier 1943 avec le convoi des 230 résistantes françaises en majorité communistes, resté dans l'histoire sous le nom du « convoi des 31000 », d'après le chiffre par lequel commençait leur tatouage. Elles seront 49 à revenir. Danielle Casanova est restée là-bas, Marie-Claude Vaillant-Couturier témoignera en 1946 au procès de Nuremberg, Charlotte Delbo en fera le thème de toute son œuvre.

Carrefour du destin

Raymonde Sergent meurt du typhus trois mois après son arrivée à Auschwitz. Une rue de Saint-Martin-le-Beau porte son nom. On la décore à titre posthume de la médaille de la Résistance, on honore sa mémoire aux cérémonies annuelles. Faible consolation : Gisèle subira sa vie entière le poids de l'arrachement. « *Elle tombait malade tous les 24 janvier, la date du convoi pour Auschwitz* », se souvient Fabien. Gisèle est morte en 2013. De sa mère, elle conservait un petit accordéon, ultime cadeau, qu'elle emmenait partout.

Le café-hôtel de l'Union, vendu il y a bien longtemps, s'appelle aujourd'hui l'auberge de la Treille. Il a été rafraîchi et agrandi, mais la salle à manger est la même, d'après Fabien, qui y a passé tous ses étés d'enfant auprès du grand-père Paul Sergent. Au mur, l'énorme horloge qui marquait les heures de 1941 marque celles de 2019. Un escalier raide mène aux chambres étroites. Là où Raymond, Béatrice et Jacqueline ont passé la nuit sans doute la plus courte et la plus difficile de leur existence.

Ils ont dû quitter l'endroit vers 5 heures du matin. Je compte 2 km à travers champs et bosquets jusqu'à la rive du Cher, là où les attendait la barque, sous le pont de Chandon. Ils ont navigué vers la gauche, accosté sur l'autre rive, 6 ou 7 km avant la commune de Bléré, occupée.

« *Jamais ils n'y seraient arrivés sans un réseau, celui mis au point par Raymonde Sergent* », réfléchit l'historien Eric Alary. Né dans le canton, c'est le spécialiste de la ligne de démarcation et l'un des meilleurs

historiens de l'Occupation (lire l'encadré, ci-contre). C'est grâce à lui, qui connaît chaque sentier, que je peux reconstituer le trajet. La petite route qui suit le Cher ressemble à un chemin de paradis. Les oiseaux chantent, je pense à Raymonde Sergent, surnommée « le Rossignol » parce qu'elle fredonnait tous les airs à la mode, morte dans un lit de boue à Auschwitz. Je pense à Jacqueline, la petite fille qui marchait dans l'aube, au milieu de la beauté, avec l'enfer aux trousses.

Nous bifurquons à droite pour monter une côte, vers l'entrée d'un hameau. Roger Marteau, 94 ans, qui a fait passer des centaines de personnes avec ses frères, nous a donné des indications supplémentaires quand nous sommes allés voir ce modeste héros dans sa ferme du val de Fontenay :

« Bien sûr le panneau "serrurerie" dont parle votre père était placé à l'entrée du hameau de Grandlay. Et c'est probablement un maréchal-ferrant qui les a fait passer. Un petit verre de vin d'épinettes ? Ça vous remontera ! »

Ils sont rentrés dans la maison : « Vers 10 h 30, un homme apparut à la porte donnant sur le jardin et nous désigna un chemin qu'à 11 heures exactement nous devrions prendre. Au bout de 200 m, un homme sur le devant de sa maison à gauche nous ferait signe soit de poursuivre notre chemin, soit de le rejoindre dans sa maison. Tous les habitants des maisons environnantes connaissaient les heures de passage des patrouilles allemandes, et lorsqu'il y avait des changements d'horaires les maisons communiquaient entre elles par volets ouverts ou fermés... » C'est d'ici qu'ils gagnèrent le poste français. Au passage des Ouches.

Nous y voilà. A 300 m sur la gauche, c'était le poste nazi. Un panneau aux sinistres couleurs le signale aux passants. C'était le carrefour du destin.

A Serge Klarsfeld, mon père écrit en décembre 1991 : « Abordant la fin de mes jours, je ne peux passer sous silence le conformisme, l'acharnement de cette administration vichyssoise et d'occupation qui par le mensonge concerté a trompé les Français pour justifier les répressions, les persécutions en poussant au franchissement de l'innommable... » Et il conclut en citant ce vers d'Apollinaire : « Les cadavres de mes jours peuplent ma route et je les pleure. » Ce poème pourrait aussi être récité par Fabien Jaffredo. Par tous ceux dont les larmes ne seront jamais séchées, à la génération « née après », hantée par le danger qui a cerné les nôtres, l'héroïsme qui les a sauvés et la lâcheté qui voulait les perdre. Ce qui nous fait sursauter par réflexe, et nous demander silencieusement face aux gens de tous les jours : « Et elle, et lui, à l'époque, qu'auraient-ils fait ? » ■ M.G.

BIBLIOGRAPHIE

La personnalité de Raymonde Sergent est évoquée dans trois ouvrages : *la Ligne de démarcation*, de Eric Alary, Tempus-Perrin, 2010 (1^{re} éd. 2003) ; *Un train en hiver*, de Caroline Moorehead, Le Cherche-Midi, 2014 (Pocket, 2016) ; *Femmes de l'ombre en Touraine*, de Sylvie Pouliquen, PBCO éditions, 2015.



ÉRIC ALARY, UN HISTORIEN TRÈS "OCCUPÉ"

Prolongeant une œuvre déjà fournie, la *Nouvelle histoire de l'Occupation* que publie Eric Alary (Perrin) puise à des sources allemandes inédites pour restituer l'un des épisodes les plus tragiques de notre histoire. Rencontre avec un historien brillant et original. PAR MARTINE GOZLAN

A se plonger dans ses enquêtes touffues – jamais moins de 400 pages – sur l'exode de 1940, la paysannerie, la ligne de démarcation, on imagine Eric Alary cerné par des montagnes d'archives, sous la lumière crue et triste des couloirs où l'historien traque notre passé. Mais voilà que surgit un encore jeune homme souriant comme sa Touraine natale, heureux de faire découvrir autant les pages que les paysages de son inlassable recherche du temps perdu. Rien n'est pourtant plus âpre que les années noires auxquelles cet ancien assistant de René Rémond consacre depuis vingt ans l'essentiel de son œuvre. Sa *Nouvelle histoire de l'Occupation* raconte une France allemande vue par les occupants dont il a dépouillé correspondance, rapports, articles pour ce qui est des nazis mondains dans les atroces élégances de Paris encanaillé avec la croix gammée. Une reconstitution fascinante et terrible. Du cabaret Shéhérazade, rue de Liège, aux maisons closes pour officiers et à la brasserie Wepler, place de Clichy, devenue la cantine de la Wehrmacht, défilent les hauts lieux du gai Paris nazi. C'est dans la paix de sa maison de Bléré, près de Tours, qu'Eric Alary écrit et décrit cette guerre qui n'en finit pas de nous hanter. Un universitaire très « occupé » : il est né dans ce canton clé que traversaient tous les candidats à la liberté quand la ligne de démarcation coupait en deux le bourg où il vit toujours. Né en 1969, l'adolescent met pourtant très vite ses pas dans ceux des anciens : « Mon père, qui commandait une brigade de gendarmerie, m'emmenait rencontrer

des résistants. Des résistants, des passeurs, il y en avait beaucoup dans le coin, et des drames, et de la délation... » Aimanté par ce passé lourd d'autant d'héroïsme que de saloperie, l'étudiant en histoire consacre son mémoire de maîtrise à l'Occupation dans sa région. Plus tard, agrégé, prof à Sciences-Po, il élargira son champ de recherches à la ligne de démarcation dans tout le pays, donnant le premier ouvrage de référence sur le sujet.

« *L'Occupation*, j'y reviens tout le temps, je ne peux pas m'y arracher car c'est là que se sont révélés les tempéraments. » La sinistre et cynique capacité d'adaptation des Français collabos au nazisme vainqueur lui a encore été confirmée en dépouillant les archives allemandes : « *Grands et petits patrons, capitaines d'industrie : le degré de soumission et de voracité dans la rapine fut sans limites !* » Son ouvrage fourmille de révélations, sur la toile de fond d'une France pays de cocagne pour l'occupant, pillée de fond en comble avec la complicité de grandes figures de l'économie nationale qui n'eurent, à la Libération, guère à souffrir de l'épuration. Mais, pour passer de l'ombre à la lumière, Eric Alary visite souvent son vieil ami Roger Marteau, qui, avec ses frères, fit franchir la ligne à des centaines de proscrits : « *L'histoire, c'est l'archive et le vivant, c'est bouleversant. Voilà pourquoi Roger et moi, on reste "occupés".* » ■

Eric Alary
Nouvelles histoires de l'Occupation



Nouvelle histoire de l'Occupation, Perrin, 423 p., 24 €.